BioSoc – Bulletin sur la Biodiversité et la Société

Points saillants de la recherche sur la biodiversité et la société, la pauvreté et la conservation

NUMERO 16: JUIN 2007

CONTRER LES CRITIQUES – REPONSES DES ORGANISATIONS DE DEFENSE DE L'ENVIRONNEMENT AU DEPLACEMENT HORS DES AIRES PROTEGEES

La défense de l'environnement a récemment été en butte aux critiques des milieux universitaires et de la presse populaire pour ses impacts sur les populations locales – notamment ceux qui sont associés à leur déplacement hors des aires protégées. L'an dernier, la WCS (Wildlife Conservation Society), une ONG internationale de défense de l'environnement, a organisé une rencontre afin de réunir son personnel de terrain et ses responsables des politiques avec les représentants d'autres organisations de défense de l'environnement et des chercheurs sociaux. La rencontre visait à mieux comprendre quand et dans quelle mesure les aires protégées ont des impacts négatifs sur les communautés locales et quelles sont les politiques ou autres types de réponse que les organisations de défense de l'environnement pourraient ou devraient adopter pour diminuer ces impacts.

Dans l'introduction d'un document de travail de la WCS qui résume les discussions de la réunion, *John Robinson* suggère des normes éthiques et morales qui pourraient être utilisées pour influencer les politiques d'une organisation lorsque la conservation engendre des impacts adverses. Parmi ces mesures figurent l'adoption – ou la préconisation – du principe de consentement préalable informé ; la fourniture d'alternatives fiables ; et le refus de participer à des activités de conservation qui ne sont pas conformes aux normes minimales.

Arun Agrawal et Kent Redford, dans la vue d'ensemble du document, mettent en lumière le manque de preuves flagrant et le manque de connaissances scientifiques concernant le déplacement hors des aires protégées et ses conséquences pour la conservation. Ils soulignent le contraste avec les projets de développement qui risquent déplacer les gens et note que ces déplacements sont désormais précédés par des évaluations d'impact social et des analyses des coûts et bénéfices. Ils décrivent quatre démarches potentielles que les organismes de défense de l'environnement pourraient adopter en réponse à des déplacements induits par des initiatives de conservation. Ces démarches vont d'un programme négatif qui suit une politique encore plus agressive de conservation par le biais d'aires protégées très strictes jusqu'à un programme historique positif qui cherche à minimiser les déplacements et à en dédommager les victimes lorsqu'ils ne peuvent être évités – et ceci s'appliquerait dans l'avenir mais aussi à celles ayant été déplacées dans le passé.

Peter Brosius, qui part d'un point de vue de sciences sociales, souligne, néanmoins, que le dédommagement pourrait ne pas être une solution satisfaisante car le fait de "jeter de l'argent à la tête d'un problème peut en entraîner d'autres". Un code de conduite — s'il s'avère un point de départ utile — ne résoudra pas non plus le problème. Pour s'en rendre compte, il suffit de constater la masse substantielle de conseils en droit mou comme en droit dur qui existe déjà, comme le fait remarquer Linda Krueger. Brosius soutient qu'une réponse décisive doit faire trois choses clés : 1) ouvrir un dialogue avec les critiques et répondre à leurs questions ; 2) examiner les catégories de conservation actuelles et les processus d'élargissement des connaissances ; et 3) examiner la légitimité et l'autorité morale des initiatives de défense de l'environnement. Avant toute chose, explique-t-il, les organisations de défense de l'environnement ont besoin de "relever sensiblement la barre en matière d'action et de reddition de comptes" et de réfléchir à des contextes institutionnels de manière plus fondamentale — comment marchent-ils ?, que font-ils et avec qui travaillent-ils ?

SOURCE

Redford, K et Fearn, E (eds) (2007). *Protected Areas and Human Displacement: A Conservation Perspective*. Working Paper No. 29, Wildlife Conservation Society, New York

Le lecteur pourra télécharger le rapport en tapant http://www.wcs.org/media/file/wcswp292.pdf

Veuillez adresser les questions destinées à l'auteur à kredford@wcs.org

BIOSOC

BioSoc est un nouveau bulletin électronique mensuel publié par le Poverty and Conservation Learning Group – PCLG (Groupe d'apprentissage sur la pauvreté et la conservation), sous l'égide de l'International Institute for Environment and Development – IIED (Institut international pour l'environnement et le développement). BioSoc est un bulletin disponible en anglais, en espagnol et en français qui met en valeur les nouvelles recherches fondamentales sur la biodiversité et la société, la pauvreté et la conservation.

Tous les numéros sont disponibles en ligne en tapant : www.povertyandconservation.info

Veuillez nous indiquer d'autres réseaux qui pourrait être intéressés par ce bulletin en adressant un courrier électronique à : BioSoc@iied.org

POVERTY AND CONSERVATION LEARNING GROUP (PCLG)

Le PCLG entend partager des informations fondamentales, mettre en valeur des nouvelles recherches importantes et promouvoir l'apprentissage sur les interactions entre pauvreté et conservation. Pour obtenir un complément d'information, consultez www.povertyandconservation.info

SI VOUS NE SOUHAITEZ PLUS RECEVOIR BIOSOC

Veuillez adresser un courrier électronique à BioSoc@iied.org en tapant UNSUBSCRIBE dans la ligne d'objet.